

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19-0035527

ND: 4783

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	712	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : HADA, CRATÉ		
Date de naissance :		
Adresse :		
..... 05.22.52.55.26		
Tél. :	05 22 52 55 26	Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Najib BAGHDADI
SPECIALISTE O.R.I
Residence Eddamane GH1 App 6
Av. EL-Otada-Aïn chok Casablanca
05 22 58 30 22 GSM 06 61 80 11

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS

19 NOV. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL 12.22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/11/20 - 14/11/20 ASME (1)	ce + vdo	260 100 3.00 DH	260 100 3.00 DH	Dr. Nabil Spécialiste en Gynécologie et Obstétrique Secteur CHU Béchar Signature : Dr. Nabil Date : 15/11/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOUHSSINE MOUHSSINE Leïla 24, Av. 2 Mars Prolongée Inara I Casab - Tél: 05 22 21 09 76	13/11/2020	237,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

Dr. Najib BAGHDADI

SPÉCIALISTE O.R.L

Chirurgie Maxillo Façiale

Maladies du nez - Gorge - Oreille - Vertige

Exploration de surdité

Micro Chirurgie de l'Oreille

Ancien Chef de Service Hôpital Med V

Membre de la société Française d'ORL



الدكتور بفدادي نجيب

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف
الأذن و الحنجرة، تشخيص الصمم
الجراحة المجهريّة للأذن

رئيس سابق لقسم الأنف و الحنجرة
بمستشفى محمد الخامس

عضو في الجامعة الفرنسية لأمراض
الأذن - الأنف و الحنجرة
خبير محلف لدى المحاكم

Casablanca, le

18/11/20 الدار البيضاء، في

Per hat Heisse Ep feunwoon



29,7

1. Atix Dr

my x Bg'

2. Nasalose 3

er x Bg x



27,39

Tanakc op 40

er x Bg x 2ng

59,8

Anijone B.D

4 -

my



0611 801 648 - 0522 503 023 - الهاتف : 0522 503 023 - المحمول : 0522 503 023 - العنوان : 6 شارع القدس عين الشو - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 503 023 - المحمول : 0522 503 023 - إقامة الضمان العمارنة 1 الطانطان 10000 Casablanca - Résidence Eddamane GH 1 Etg. 1 App. 6 Avenue El Qodra Casablanca - Tél. : 0522 503 023 - E-mail : baghdadi.56@hotmail.fr - I.C.E. 001634410000013

26. P *Sri i miss srlie pslle*
l'ale

(AS)

£37.00

Dr Najib BAGHDADI
SPECIALISTE O.R.I
Résident Zadamaïe GH1 App 6
Av. EL Bachir Ain chok Casablanca
Tél. 03-250.01.23. 0524.05.01.01.

PHARMACIE MOUSSINE
MOUSSINE Leila
834, Av. 2 Mars Prolongée Inara I
Casablanca - Tel.: 05 22 21 09 76



Dr. Najib BAGHDADI

SPÉCIALISTE O.R.L

Chirurgie Maxillo Façiale

Maladies du nez - Gorge - Oreille - Vertige

Exploration de surdité

Micro Chirurgie de l'Oreille

Ancien Chef de Service Hôpital Med V

Membre de la société Française d'ORL



الدكتور بغدادي نجيب

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف
الأذن و الحنجرة، تشخيص الصمم
الجراحة المجهورية للأذن

رئيس سابق لقسم الأذن - الأنف و الحنجرة
بمستشفي محمد الخامس

عضو في الجامعة الفرنسية لأمراض
الأذن - الأنف و الحنجرة
خبير محلف لدى المحاكم

Casablanca, le

18/11/2025 الدار البيضاء، في

Ferhat Hadj Larbi à Gennevilliers

Facture

Appt. = 100 DH
(laut S)

